



UNION DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC

Notes pour une allocution de M. Michel Tremblay,
Président de l'Union des municipalités du Québec
et maire de Rimouski

*Le défi de la culture dans une ville d'agglomération :
l'expérience de Rimouski*

**Dans le cadre du 17^e colloque annuel de
Les Arts et la Ville**

Maison de la Culture Frontenac, Montréal, le 20 octobre 2004

(Seule l'allocution prononcée fait foi)

Madame Bissonnette;
Monsieur Perrault;
Chers conférenciers;
Membres du comité organisateur;
Chers participants;

Il me fait plaisir d'être des vôtres aujourd'hui d'autant que l'Union des municipalités du Québec est un partenaire de longue date de *Les Arts et la Ville*. Je suis persuadé que les discussions que vous aurez tout au cours de ces trois journées sur l'état de la culture dans nos collectivités vont éclairer le débat sur cet enjeu majeur pour la société québécoise.

S'il s'agit en effet d'un facteur important du développement de nos communautés, peu importe que l'on vive dans une métropole, une ville ou une municipalité, la croissance culturelle des localités est une perspective anticipée avec beaucoup d'espoir et d'optimisme pour certains, qui y voient un levier essentiel à la vitalité sociale et économique municipale, pour d'autres, le scepticisme règne.

Combien de fois, n'est-ce pas, n'a-t-on pas entendu dire que le domaine de la culture est secondaire, accessoire ou superflu pour le milieu municipal ? D'autres encore redoutent fortement, compte tenu de la situation précaire et préoccupante des finances publiques, a fortiori dans une perspective de décentralisation, que la culture ne se retrouve au dernier rang des priorités d'investissement des administrations municipales.

Pourtant, l'intervention municipale dans la vie culturelle ne date pas d'hier. Familières depuis longtemps avec le secteur des bibliothèques publiques et du patrimoine, plusieurs municipalités ont élargi leurs champs d'intervention culturelle en se préoccupant d'autres secteurs moins traditionnels et ont adopté une vision plus globale du développement culturel pour leurs communautés locale et régionale.

On remarque qu'au cours des quinze dernières années, d'importants changements se sont produits dans la vie culturelle municipale au Québec. De nombreuses municipalités ont ainsi effectué une réflexion importante en matière de culture et se sont dotées d'une politique culturelle. Plusieurs autres ont récemment entrepris une démarche similaire. Plus que jamais, les municipalités ressentent le besoin de mieux saisir leur réalité culturelle locale.

Avec une population de quelque 42 000 habitants, la ville de Rimouski, à titre de capitale régionale périphérique à des grands centres, à un rôle important à jouer, un rôle de leadership à tous les niveaux de développement dont, bien entendu, celui de la culture.

De ce fait, notre ville s'est donnée une politique culturelle qu'elle a complètement revue l'année dernière. Cette politique culturelle est gérée par notre Service des loisirs et de la culture qui coordonne les interventions en loisirs sur tout le territoire de Rimouski.

Il favorise l'établissement des conditions nécessaires à la prise en charge des activités culturelles et de loisir par les groupes de citoyens de tous âges, soutient les organismes dans la mise en place de leurs activités et assure l'organisation de certaines

activités, de fêtes et d'événements spéciaux qui ont une portée qui bien souvent, dépasse les limites de la ville.

De plus, il gère et coordonne l'utilisation des équipements et infrastructures nécessaires à la pratique du loisir et à la tenue d'événements culturels comme les bibliothèques, les parcs et les installations communautaires.

Le Service des loisirs et de la culture de Rimouski soutient les initiatives prises dans son milieu ainsi que l'implication bénévole en fournissant aux citoyens et aux citoyennes des programmes et des services qui leur permettent de participer pleinement à la vie communautaire, culturelle et sportive tout en leur apportant l'assistance et l'encadrement nécessaires à la réalisation de projets.

En matière d'événements et d'organismes à vocation culturelle, Rimouski n'a rien à envier aux grands centres urbains. Avec son Carrousel international du film, son Salon du livre, son Festi Jazz, son Orchestre symphonique de l'Estuaire, son festival Rimouski en blues, son musée régional et sa nouvelle salle de spectacles – dont je vous parlerai un peu plus longuement dans quelques instants – Rimouski donc, se caractérise par sa vocation de ville culturelle.

Longeant sur plus de douze kilomètres le fleuve et ses îles, la Ville de Rimouski a une relation intime et étroite avec l'eau. La ville s'est bâtie au fil des ans sur cinq paliers naturels, ou plateaux, le regard tourné vers le fleuve. À Rimouski, le fleuve s'appelle familièrement la mer.

Le Saint-Laurent, large de cinquante kilomètres à cet endroit, y est omniprésent. Rien de plus naturel que notre ville se distingue à titre de « capitale océanographique » du Québec, en raison des nombreux laboratoires, centres de recherche et écoles dédiés aux sciences de la mer, tels l'Institut maritime du Québec, l'Institut des sciences de la mer de Rimouski et l'Institut Maurice-Lamontagne, situé à Mont-Joli, etc.

Rimouski se caractérise aussi par sa vocation de ville d'étudiants, puisqu'en plus des institutions précitées, on retrouve également l'Université du Québec à Rimouski, le CEGEP, un Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec ainsi que les établissements d'enseignement primaire et secondaire de même que le centre de formation professionnelle de la Commission scolaire des Phares.

D'ailleurs, lorsque les cours reprennent à la fin de l'été, notre population augmente de près de 4 500 personnes avec l'arrivée des étudiants de l'extérieur de la région qui viennent y étudier.

Ainsi, outre ses titres de capitale régionale et de capitale océanographique, Rimouski joue un rôle considérable dans le développement et le rayonnement de la culture de l'ensemble de la région du Bas-Saint-Laurent. Le comité consultatif permanent que nous avons mis en place valorise la vie culturelle locale, s'assure de mettre en lien le citoyen, les artistes et les travailleurs culturels. Ainsi les gens se connaissent mieux, les citoyens sont mieux informés, ils savent ce qui se passe dans leur ville, ce qui s'y fait, et qu'ils peuvent y apporter leur contribution.

Rimouski fait en sorte que ses citoyens et ceux des régions avoisinantes peuvent d'avantage avoir accès à une diversité culturelle d'importance. Nous sommes donc appelés à entretenir des liens étroits avec les instances régionales pour assurer notre plein développement.

Nous estimons essentiel que l'administration municipale de Rimouski, qui occupe une place aussi importante au sein de la communauté régionale, puisse échanger avec ses partenaires de différents domaines, dont celui de la culture, afin que nos actions soient efficaces et efficientes, au lieu d'être concurrentielles, doublant ainsi les énergies, ce qui finalement servirait moins bien les citoyens de la ville et ceux de la région.

La construction de notre nouvelle salle de spectacles est un exemple probant. Elle vient non seulement stimuler la vie culturelle des Rimouskois, mais elle représente également une richesse pour l'ensemble des résidants de la région.

Au niveau de la diffusion professionnelle, cette salle va faire en sorte que nous allions être en mesure d'attirer chez-nous, et ce pour le bénéfice de toute la région, des spectacles qui autrement, compte tenu de certaines normes techniques, ne se seraient pas arrêtés à Rimouski.

Il ne faut pas oublier que lorsque des événements de haut niveau sont présentés chez-nous, le bassin de population intéressé déborde largement la région du Bas-Saint-Laurent, et peuvent rejoindre des gens d'une partie de la Gaspésie et du Nord du Nouveau-Brunswick.

Malgré la tenue de spectacles de grande envergure dont profitera toute la région, nous n'allons pas délaissier les petites corporations locales qui oeuvrent au niveau de la culture. Nos artistes et artisans locaux auront accès à ce nouvel espace de diffusion de spectacles.

Nous sommes donc à établir, avec la société de diffusion artistique Spect'Art, une convention de gestion qui va s'assurer, bien sûr, de mettre sur pied une programmation professionnelle solide et de qualité, mais qui va aussi contenir certaines prémisses qui vont faire en sorte que le milieu culturel local ait accès aux multiples opportunités qu'offrira cette nouvelle salle.

Certes, il aurait été facile, compte tenu des coûts d'opération reliés à ce type d'équipement, de dire : « *Voilà, ça coûte cher, alors vous les petites corporations, les écoles de danse et autres organisations culturelles, vous ne pourrez pas avoir accès à cette salle* ». Mais ce n'est pas notre intention.

La Ville s'oblige à soutenir les artistes et à promouvoir le développement au niveau des arts et de la culture et de s'assurer que les équipements soient d'une qualité qui réponde aux besoins et exigences artistiques et qu'ils soient surtout accessibles.

Nous, les élus, ne sommes pas des artistes de par nature, mais il y a au sein de notre communauté des créateurs qu'il faut appuyer et encourager à poursuivre leur

travail, chez-nous, sur notre territoire. Protéger la vie culturelle d'une ville, c'est la rendre la plus accessible à tous les citoyens.

À Rimouski, il y a des disciplines culturelles qui sont en pleine émergence. Par exemple, au niveau des arts visuels et des arts de la scène, certains groupes arrivent dans notre région et ne demandent qu'à s'y établir. C'est excellent car généralement, ceux qui veulent pousser un peu plus loin leur art, comme c'est le cas dans le sport, doivent se rendre dans les grands centres, comme à Québec ou à Montréal.

Donc, Rimouski a également un rôle de rétention à jouer au niveau de la culture, tout comme elle l'exerce dans beaucoup de secteurs et ça, c'est une nouvelle donne, un phénomène qui prend de l'ampleur depuis quelques années dans le monde municipal et dans les régions. Si Rimouski peut soutenir d'avantage ses artisans et ses artistes de manière à les garder un peu plus longtemps, c'est toute la région qui profite d'un art nouveau auquel, autrement, les citoyens et citoyennes n'auraient pas accès.

Il est évident qu'à un moment donné, certains de ces artisans doivent partir pour rejoindre les rangs des équipes professionnelles dans le domaine des arts et de la culture et qui évoluent dans les grands centres. C'est un peu comme la place qu'occupe le hockey junior à Rimouski, avec des joueurs qui hier patinaient sur la glace du Colisée au sein de l'Océanic et qui aujourd'hui font partie d'équipes professionnelles de la Ligue nationale de hockey - Ligue nationale de hockey qui aujourd'hui n'existe que sur papier - !

Il faut voir la culture de la même façon, comme un secteur d'activités dans lequel évolue tout un milieu local et régional et qui un jour aspire, comme les jeunes joueurs de hockey, à des niveaux supérieurs, au niveau professionnel. La Ville doit être très attentive et à l'écoute de ses citoyens. Elle doit également être en mesure de donner accès aux artistes à différents contextes et lieux de création.

Mais comme je l'ai indiqué en entrevue dans un quotidien montréalais la fin de semaine dernière, jamais je ne parlerai en mal de Montréal car cette métropole est génératrice de culture de par sa force démographique. Il est de la responsabilité des régions à se prendre en main et à développer une vie culturelle et un environnement de création qui leur sont propres.

Une municipalité doit se doter d'un plan d'action en matière de culture afin d'établir les paramètres d'intervention par le biais de gestes au quotidien. La Ville, à titre d'administrateur public, a le devoir d'apporter un soutien aux différents organismes culturels oeuvrant sur son territoire.

Par exemple, notre bibliothèque municipale reçoit, sur une base annuelle, une aide financière municipale de l'ordre d'un demi million de dollars. Ce n'est peut-être pas payant en soi, mais cet organisme est à notre avis un impératif culturel qui est au service des citoyens.

Il en va même pour notre Orchestre symphonique et bien d'autres organismes que nous subventionnons financièrement ou encore que nous supportons par des services. La

municipalité soutien leur vie démocratique, la mission pour laquelle elles existent puisque c'est essentiel pour l'ensemble de notre collectivité.

Mais Rimouski évolue à l'intérieur de structures et d'un environnement qui dépassent largement les limites de son propre territoire. Cette réalité nous amène à bénéficier d'opportunités découlant de nouvelles formes de concertation, d'interaction, d'échanges et de partenariats. Nous explorons de nouvelles façons de faire, des complémentarités, des mises en commun et des contributions de toutes sortes.

Les pratiques culturelles ne se déroulent pas en vase clos. Elles exercent une influence et sont elles-mêmes influencées. Pour faire ses choix, Rimouski doit non seulement tenir compte des tendances observées sur son territoire, mais aussi de ce qui se passe ailleurs. Elle doit savoir comment elle se situe par rapport aux pratiques culturelles observées à l'échelle de la région et à celle du Québec.

Prenons l'exemple du Saguenay. Il y a énormément d'artistes qui proviennent de cette région. C'est une véritable pépinière parce qu'il y a un encadrement qui est favorisant. C'est un peu ça le rôle d'une capitale régionale. Si ça ce développe beaucoup dans une ville comme Rimouski, dans une région périphérique, cela va avoir des effets au niveau local d'abord, puis au niveau régional et éventuellement, au-delà de la région.

Ainsi, l'autorité municipale doit définir les domaines qu'elle considère de sa responsabilité, le rôle qu'elle entend exercer et les limites de son engagement. Elle peut choisir d'être gestionnaire d'équipements ou gestionnaire d'événements. Certaines municipalités préféreront servir de point de concertation entre les différents intervenants, que ce soit à l'échelle locale ou régionale.

En fait, tous les rôles sont possibles. Chaque municipalité doit décider d'en jouer un seul ou plusieurs, en les adaptant aux besoins de ses clientèles, de ses partenaires, de ses ressources et de son contexte. C'est particulièrement ce défi en matière de culture que doit relever une capitale régionale comme Rimouski.

Pour le relever ce défi, les élus municipaux ont besoin de politiques stratégiques que leurs communautés se sont appropriées. Sans l'adhésion de tous et de toutes, les plus grands projets, qu'ils soient économiques, sociaux, communautaires ou culturels, sont voués à l'échec. Et les élus municipaux ont ici un rôle important à jouer, en collaboration avec tous les acteurs de leurs régions respectives.

L'évolution de la société et de l'économie a fait en sorte que les municipalités sont appelées à assumer de plus en plus de responsabilités et ce n'est pas fini.

Elles deviennent des actrices majeures incontournables du développement social, économique et culturel et des lieux d'innovation et de solidarité. On le voit, elles sont interpellées à bien des niveaux. Bien plus, elles doivent s'impliquer et explorer de nouvelles avenues de développement pour leur région. Ainsi, le rôle de l' élu municipal s'est considérablement amplifié et complexifié au fil des années.

Le développement d'une municipalité, c'est l'affaire de tous ceux et celles qui y résident, toutes catégories confondues : artistes, gens d'affaires, écologistes. L'implication des individus dans l'organisation de leur collectivité territoriale est un gage d'épanouissement, d'émancipation et de réalisation.

Les élus savent que la réussite de leur milieu dépend du niveau d'implication et d'adhésion de leurs citoyens. La vitalité culturelle de nos communautés repose sur la prise en charge, par les acteurs locaux, de leur propre développement.

Il reste encore beaucoup à faire pour la suite des choses... Je vous souhaite donc des discussions fructueuses dans vos divers ateliers !

Je vous remercie de votre attention.